PROVINCE HOUSE



PROVINCE HOUSE



Parcs Parks Canada Canad

Province House Berceau de la Confédération

ISBN 0-660-11791-6 R64-165/1985 F

Publié par la Section d'interprétation de Parcs Canada — Région de l'Atlantique en collaboration avec la Section des ressources historiques de Parcs Canada — Région de l'Atlantique

Publié en vertu de l'autorisation du ministre de l'Environnement © Ministère des Approvisionnements et Services Canada 1986

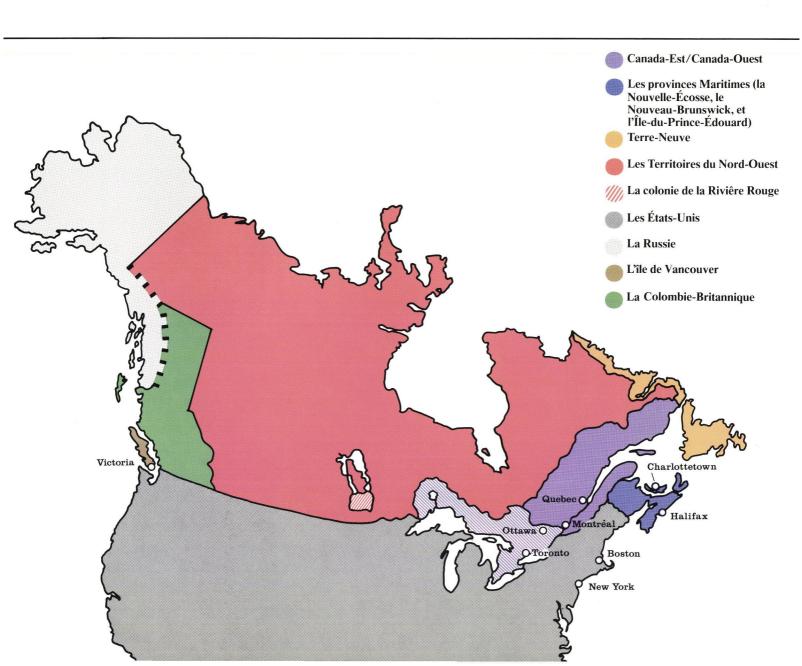
QS 274 000 FF A1

Canadä^{*}

This publication is also available in English

Couverture: Bal tenu au "Province House" lors de la Conférence de Charlottetown. Peinture à l'huile, par Dusan Kadlec. (Parcs Canada/Fondation Themadel)

	Page		Page
Partie I — La confédération		Le canada grandit	
Un nouveau pays		D'un océan à l'autre	30
La naissance d'une nation	6	Un choix nécessaire	31
La Conférence de Charlottetown : un terrain d'entente	8	Un "train" d'union	32
L'esprit victorien	10	Des racines vivaces	34
La Conférence de Québec : cartes sur table	12	"Mes Prairies, mes amours"	36
Doutes	14	La colonie aînée devient la province cadette	38
Les Féniens	16	Demain	40
La Conférence de Londres	18	Partie II — province house	41
Regrets	20	Province House	42
Les antécédents		Avant 1847	44
Les colonies perdues	22	Construit par les insulaires	46
La Belle Province	24	Le "Colonial Building"	48
Fille de la mer	26	Le centre nerveux de l'île	50
Terre de refuge	28	Queen Square	52
Des Américains très britanniques	29	Le Centenaire	54
		Restauration	55
		La vie continue	58





L'Amérique du Nord en 1864

Avec la création des États-Unis, la Grande-Bretagne perdait plus de la moitié des ses colonies en Amérique du Nord. Vers 1860, les colonies restées anglaises se virent davantage forcées de définir les intérêts qui les liaient aux Britanniques d'une part, et aux Américains d'autre part. Une réunion tenue à Charlottetown en 1864 mit en branle un processus qui, trois ans plus tard, donna le jour à la nation canadienne.

Un nouveau pays

La naissance d'une nation. Courte histoire de la Confédération.

Le Canada est né le 1^{er} juillet 1867, mais on pourrait dire qu'il a été conçu en septembre 1864, lors d'une conférence sur l'union possible des colonies britanniques de l'Amérique du Nord : la Conférence de Charlottetown, qui se tint au Province House.

Pourtant, le but de la conférence était au départ de discuter d'une union des trois provinces Maritimes : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Mais les délégués de l'ouest avaient d'autres intentions . . .

Il existait déjà un Canada — le "Canada-Uni" — union laborieuse de ce qui est aujourd'hui l'Ontario et le Québec, appelés alors Canada-Ouest et Canada-Est. Ses politiciens cherchaient à sortir de l'impasse où ils se trouvaient.

Au fil de leurs discussions, la vision d'un grand pays commença à prendre forme. Ils virent dans la conférence des Maritimes une occasion de lancer l'idée; ils demandèrent donc l'autorisation d'y assister et d'y faire quelques propositions. Leur demande ayant été agréée, ils arrivèrent à la conférence très bien préparés; de fait, c'est leur projet qui fut au centre des débats.

Les Maritimes admirent que les propositions canadiennes étaient plus intéressantes que les leurs. Les délégués poursuivirent leurs discussions à Halifax ayant de rentrer chez eux.

Le mois suivant, on convoqua à Québec une seconde conférence, qui accueillit quelques délégués de plus. Les délibérations se continuèrent à Montréal et se terminèrent à Toronto. Les clauses qui allaient former le Canada d'aujourd'hui étaient enfin prêtes.

1866. Les colonies envoient leurs délégués officiels à Londres pour faire ratifier leur projet; seuls sont représentés la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Canada-Uni. Là encore, l'accueil est favorable et Londres adopte l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui entre en vigueur le ler janvier 1867 et crée le Dominion du Canada, état fédéral relevant de la Couronne britannique. Plus tard, aux quatre premières provinces vinrent s'ajouter le Manitoba, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Alberta, la Saskatchewan puis Terre-Neuve.

Voilà, très sommairement, l'histoire de la Confédération. Certes, les événements n'ont pas été aussi expéditifs qu'ils en ont l'air dans ce résumé. En fait, l'histoire véritable est mal connue, et ne fait pas même l'unanimité. Nous tenterons malgré tout de la raconter, brièvement, sans parti pris et sans affaiblir son réel intérêt.



La Conférence de Charlottetown : un terrain d'entente.

Les Canadiens répondent à l'appel.

L'idée d'union, sous une forme ou une autre, était dans l'air depuis longtemps. Richard John Uniacke de Nouvelle-Écosse, en 1818, et le cabinet du Canada-Uni l'avaient préconisée, mais elle avait été accueillie sans enthousiasme et n'avait pas eu de suite. Cependant, lorsque les colonies des Maritimes songèrent à s'unir, le Canada-Uni saisit l'occasion pour demander, par l'entremise de son gouverneur, l'autorisation d'assister aux délibérations. Les Maritimes fixèrent la date de la rencontre au 1^{er} septembre 1864. Les Canadiens y présentèrent leurs vues, avec les suites que l'on connaît.

Les discussions de Charlottetown n'ont malheureusement pas été consignées; ce que nous en savons a été rassemblé à partir de sources privées comme la correspondance des délégués. Chose certaine, tous convenaient que le projet d'union valait la peine d'être étudié à fond; les délégués des Maritimes renoncèrent vite à leur projet d'union des Maritimes, d'ailleurs peu populaire; et les Canadiens voyaient dans une union élargie une solution possible à leurs problèmes.

Certes, des facteurs extérieurs ont pesé dans la balance. La peur de ce que ferait le géant américain une fois la guerre civile terminée hantait tous les esprits. Tous savaient que l'Angleterre souhaitait de plus en plus que ses colonies nord-américaines se gèrent elles-mêmes. Pourtant, il est clair que ce qui liait tant de délégués, non seulement de tête mais de coeur, c'était le noble idéal d'une nation à bâtir.

Le climat de bonne entente qui régnait chez ces politiciens influents, rassemblés en vue de discuter d'une question d'intérêt commun aussi séduisante, était rehaussé par l'hospitalité sincère et généreuse qui les attendait de tous côtés. Repas à bord du vapeur canadien *Queen Victoria*, fêtes organisées dans de nombreuses maisons, couronnées par un banquet offert par la ville : c'était l'euphorie. Les délégués, toujours aussi enthousiastes, continuèrent leurs séances à Halifax, où ils décidèrent que la rencontre suivante aurait lieu à Québec.

Les délégués posent sur les marches du Province House. (Archives publiques Canada)



13

De gauche à droite:

1	Charles Drinkwater,	secrétaire	particulier	de John A.	Macdonald
---	---------------------	------------	-------------	------------	-----------

10

- 2 Hewitt Bernard, secrétaire de John A. Macdonald
- 3 Alexander T. Galt, Canada-Uni
- 4 Charles Tupper, Nouvelle-Écosse
- 5 Edward B. Chandler, Nouveau-Brunswick
- 6 Hector-Louis Langevin, Canada-Uni
- 7 Edward Palmer, Île-du-Prince-Édouard
- John Hamilton Gray, Nouveau-Brunswick
- 9 Robert Dickey, Nouvelle-Écosse
- 10 George-Etienne Cartier, Canada-Uni
- 11 Thomas D'Arcy McGee, Canada-Uni
- 12 William A. Henry, Nouvelle-Écosse
- 13 John A. Macdonald, Canada-Uni

14 William H. Steeves, Nouveau-Brunswick

17

18

20

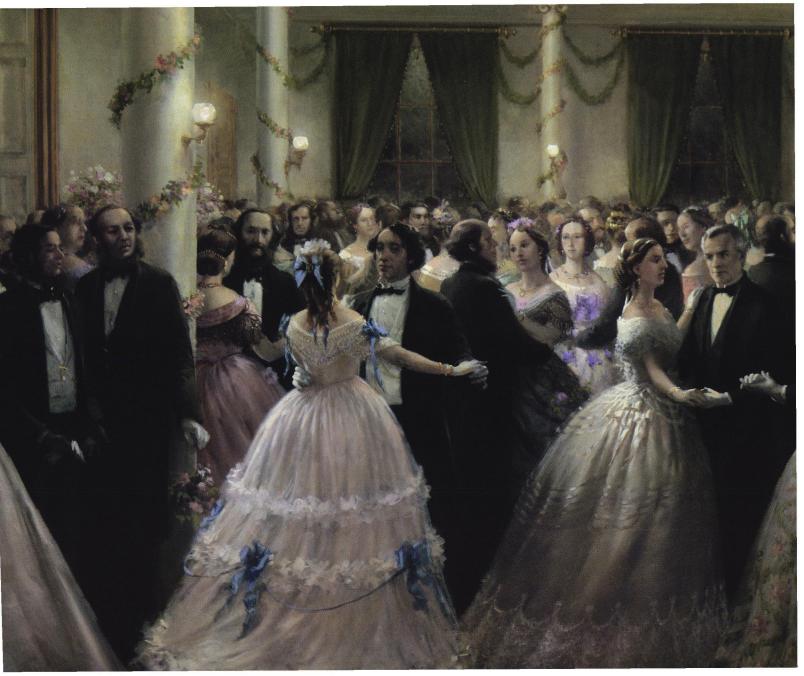
22

- 15 John Hamilton Gray, Île-du-Prince-Édouard
- 16 John M. Johnson, Nouveau-Brunswick
- 17 Samuel L. Tilley, Nouveau-Brunswick
- 18 Adams G. Archibald, Nouvelle-Écosse
- 19 Andrew A. Macdonald, Île-du-Prince-Édouard
- 20 William Campbell, Canada-Uni

15

- 21 William MacDougall, Canada-Uni
- 22 George Coles, Île-du-Prince-Édouard
- 23 William H. Pope, Île-du-Prince-Édouard
- 24 Jonathan McCully, Nouvelle-Écosse
- 25 George Brown, Canada-Uni

25



L'esprit victorien. Réception au Province House.

Le 8 septembre, dernier jour de la conférence, la ville de Charlottetown tint un banquet et un bal au Province House, transformé pour l'occasion en grand hôtel. La salle du conseil législatif, où les délégués venaient tout juste de conclure leur précieux accord, était devenue une élégante salle de réception. On servait les rafraîchissements à la bibliothèque; la salle des délibérations, ornée de plantes vertes, de fleurs et de drapeaux, était devenue salle de bal. Là, sous le vif éclairage des lampes à gaz, les délégués et leurs partenaires dansèrent au son de deux orchestres locaux placés dans la galerie. À minuit, la foule se rendit au rez-de-chaussée, dans la salle d'audience de la cour suprême, où l'attendait un banquet fastueux. Les toasts et les discours exprimèrent la bonne volonté et l'optimisme ressentis par les délégués au terme de leur semaine de discussions.

Un journal humoristique décrivait en ces termes le prétendu faste du bal donné à Province House: A few days after the close of the circus, a great public "Ball and Supper" is announced...the proud and the gay, arrayed in fashion's gauds, flock to the scene where revelry presides; the balls glow with gay trappings and gorgeous decorations; the lights are brilliant as the stars of heaven. Pleasure panoplied in lustful smiles meets and embraces exuberant Joy...and the saint who could not tolerate Satan in the circus, embraces the Prince of Darkness in the gilded scene of fashion's vices, and the reeking slough of debauchery.

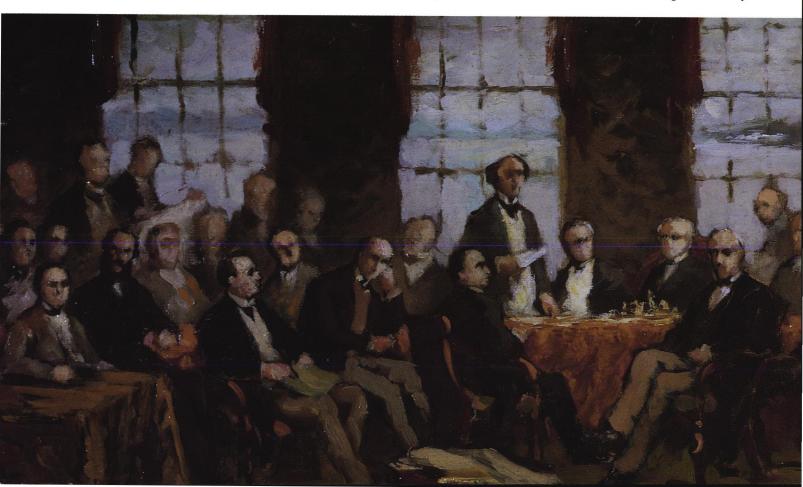
Ross's Weekly, Charlottetown, Septembre 15, 1864.

La Conférence de Québec : cartes sur table. Des propositions précises et un accord général.

La séance suivante se tient à Québec à partir du 10 octobre. De nouveau, les délégués du Canada-Uni arrivent bien préparés et prennent l'initiative. Le 28, soixante-douze résolutions sont approuvées, quasi-unanimement.

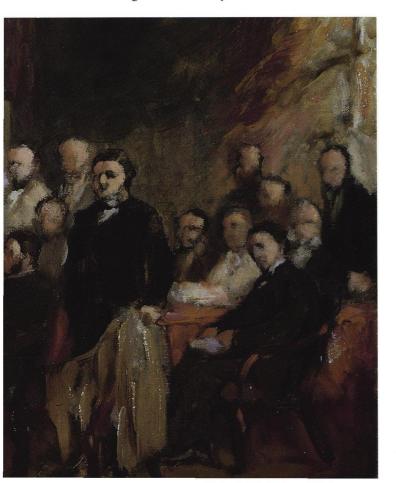
Plus nombreuse, cette réunion accueillit deux délégués additionnels du Nouveau-Brunswick ainsi que de l'Île-du-Prince-Édouard, et deux représentants de Terre-Neuve.

On y convint d'abord d'adopter le modèle de gouvernement du Royaume-Uni : monarchie constitutionnelle et législature composée



de deux chambres. La chambre basse, appelée les Communes, sera élue au suffrage universel; la chambre haute, ou Sénat, sera nommée, la représentation y étant fixée de façon à protéger les provinces moins peuplées en cas de croissance démographique inégale.

De nombreux délégués, tant du Canada-Ouest que des Maritimes, souhaitaient une union législative à gouvernement central unique; mais cette formule n'intéressait guère le Canada-Est, qui tenait à un gouvernement local pour mieux protéger sa langue, ses lois et ses traditions. Le régime fédéral s'imposait donc. Toutefois, les



Sur les questions financières, des doutes et des protestations s'élevèrent, mais les propositions canadiennes prévalurent. Les Maritimes, surtout l'Île-du-Prince-Édouard, craignaient que l'abolition de leurs droits de douanes les laissent à la merci des subsides du gouvernement central. L'Î.-P.-É. par ailleurs, outre ses revenus insuffisants, avait un sérieux problème de propriétaires absentéistes, pour lesquels les Canadiens n'offraient non plus aucune forme de compensation. Pour elle, le projet demandait donc réflexion . . .

Ébauche réalisée par l'artiste canadien Robert Harris pour son portrait des Pères de la Confédération réunis à Québec. L'oeuvre finale a été détruite dans l'incendie des édifices du Parlement en 1916. (Collection permanente, Galerie et musée d'art du Centre de la Confédération)

Doutes. Personne n'aime être perdant.

Joseph Howe devint le porte-parole des adversaires de la Confédération en Nouvelle-Écosse. (Archives publiques de la Nouvelle-Écosse)



La forme du pays à venir s'était précisée à la suite de la Conférence de Québec, mais l'enthousiasme n'était pas général. Les assemblées provinciales demeuraient, mais avec des pouvoirs limités, tandis que les Maritimes perdaient le contrôle du commerce, et surtout des douanes. La protection promise aux industries le long du St-Laurent et des Grands Lacs signifierait pour les Maritimes la fin des importations à bon marché et amènerait des représailles douanières contre leurs propres exportations. L'exportation vers les centres importants ne serait toujours qu'un rêve.

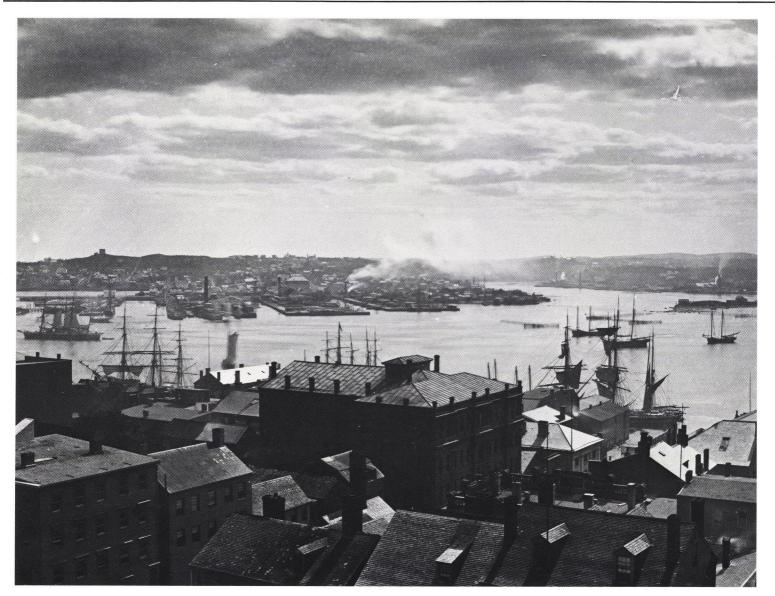
Pour le Nouveau-Brunswick, le tracé du chemin de fer promis était crucial. La province voulait qu'il longe la rivière St-Jean et qu'il ait un embranchement vers Portland (Maine), alors que les Britanniques préféraient qu'il suive la côte est, à une distance prudente des États-Unis. Leonard Tilley, grand partisan de la Confédération, perdit une élection menée sur ce thème; Albert Smith, son successeur, s'opposa à la Confédération.

La Nouvelle-Écosse s'opposa fortement à ce qui semblait être la perte de la maîtrise de son destin. Joseph Howe s'affirma bientôt comme son principal porte-parole. On discuta passionnément de l'union dans les journaux et les assemblées publiques. Le premier ministre Charles Tupper, pour sa part, eut la prudence de ne pas exposer les résolutions de Québec devant le peuple ni devant l'assemblée législative.

Quant à l'Île-du-Prince-Édouard, elle en avait assez. On n'était parvenu à aucun accord pour racheter les domaines des absentéistes; la principale source de revenus de l'île, les droits de douanes, allait être remplacée par un subside, décrété par une assemblée où sa représentation serait faible. L'île était fière, indépendante et pratiquement libre de dettes. À quoi bon compromettre cette sécurité pour suivre des rêveurs? Elle n'envoya personne à Londres et se retira des discussions ultérieures.

Les deux délégués de Terre-Neuve étaient revenus de la conférence pleins d'enthousiasme envers le projet de confédération. Mais l'assemblée et les marchands de St-Jean n'y virent qu'une menace à leurs habitudes commerciales. L'île ne devait reconsidérer le projet que 80 ans plus tard.

Maints citoyens prospères des Maritimes doutaient des avantages de la Confédération. Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), 1870. (Archives photographiques Notman)





Les Féniens. Une aide bien involontaire.

En Amérique du Nord, les évènements n'ont jamais découlé seulement de circonstances locales. La colère des Irlandais contre la domination britannique dans leur pays natal avait trouvé un terrain fertile dans l'est des États-Unis, surtout durant la guerre civile, où l'on s'indignait fort de la sympathie ouverte des Anglais envers le Sud.

Société quasi-militaire composée d'Américains irlandais, les Féniens espéraient capturer les colonies de l'Angleterre pour les lui rendre en retour de son retrait de l'Irlande. Leurs incursions en sol canadien, bien que limitées, semèrent la panique au Canada et l'émoi dans les Maritimes. Les autorités de la Nouvelle-Écosse mobilisèrent la milice et envoyèrent des bâtiments de guerre dans la Baie de Fundy. Leonard Tilley, qui avait repris le pouvoir au Nouveau-Brunswick, fit adopter une résolution en faveur d'une nouvelle conférence pour réexaminer la question de la confédération.

La peur des Féniens a aussi hâté l'adhésion de la Nouvelle-Écosse. À son tour, après un âpre débat, elle adopta une résolution demandant une autre conférence sur l'union des colonies. Fait à noter, il ne s'agissait nullement d'appuyer les résolutions de Québec : le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse voulaient plutôt qu'on recommence à zéro. Ce n'est pas ce qui se produisit. Un appui officiel envers l'union, c'était tout ce que voulaient les Canadiens, Tupper et le "British Colonial Office". La conférence fut convoquée et les délégués des trois colonies se rendirent à Londres : la scène était prête pour la dernier acte.

Discours de bienvenue aux volontaires qui ont assuré la défense contre les raids des Féniens, Champ de Mars, Montréal, 1866. (Archives photographiques Notman)

La Conférence de Londres. La mère-patrie veut que ses enfants s'unissent et se débrouillent.

À Londres, les délégués, tombèrent d'accord sur les 72 résolutions de Québec. Joseph Howe présenta sa pétition de 30 000 noms contre l'union, mais cela n'ébranla pas les Britanniques. Un projet de loi fondé sur les résolutions de Québec fut soumis au





John A. Macdonald, l'un des chefs de file de la délégation canadienne, fut fait chevalier par la reine Victoria et fut nommé le 1^{er} Premier ministre du Canada. (Archives publiques Canada)

Médaille commémorative de la Confédération. (Archives publiques de l'Ontario)



Lecture de la proclamation de la Confédération, à Kingston (Ontario), le 1^{er} juillet 1867. (Archives de l'université Queen's, Kingston)

Parlement du Royaume-Uni, franchit rapidement l'étape de la Chambre des Communes et celle de la Chambre des Lords, et reçut la signature de la Souveraine. Une nouvelle nation était née, pour le meilleur et pour le pire. On désigna un Gouverneur général, des Lieutenants-gouverneurs et des sénateurs, et on demanda à John A. MacDonald de diriger le nouveau gouvernement.

L'Amérique du Nord britannique avait désormais une destinée manifeste, tout comme ses voisins du sud avaient la leur.

Regrets. Les évènements et les méthodes employées laissent un peu d'amertume.

On se demandera toujours si la fin justifie les moyens. Il est certain qu'on évita soigneusement de sonder l'opinion des gens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Celle-ci s'opposait massivement à la Confédération, comme en font foi les élections successives tenues sur ce thème. Le 1^{er} juillet 1867 y fut donc célébré de diverses façons, allant des réjouissances aux couronnes mortuaires . . .

Mais la Confédération avait maintenant force de loi, et tout mouvement de résistance confinait à la déloyauté. Graduellement, la fierté s'installa. L'immigration, la succession des générations et la participation aux deux guerres mondiales ont effacé les doutes et ont fait du Canada une nation sûre d'elle-même.

Par contraste avec les sentiments mitigés qu'avait suscités la naissance de la Confédération en 1867, l'année du centenaire de cette dernière fut une année de célébrations.

(à gauche; à droite, en haut : Malak ; à droite, en bas : Miller Services)







LES ANTÉCÉDENTS

Les colonies perdues. L'influence des États-Unis.

Les forces à l'oeuvre à l'époque de la Confédération sont issues de la colonisation et des régimes politiques pratiqués par les Européens en Amérique du Nord. Dans l'immense territoire situé au nord des possessions espagnoles, Français, Anglais et autochtones ont joué une épopée qui a donné naissance aux États-Unis, puis au Canada. Aujourd'hui, ce dénouement nous semble normal; mais à l'époque, il était loin d'être certain. En fait, la frontière entre ces deux nations rassemble d'anciens ennemis et sépare des parents et de vieux amis.

On peut dire, grosso modo, que les Britanniques se sont établis le long des côtes de l'Amérique du Nord, tandis que les Français en ont remonté les cours d'eau. Les forts, les postes de traite et les établissements français étaient construits le long du St-Laurent, de la rivière Ohio et du Mississipi, bloquant l'expansion anglaise vers l'intérieur.

La défaite de la France en 1763 couvrit le continent aux colons britanniques. Ceux-ci prirent conscience de leur puissance et n'eurent plus besoin de la protection de la marine impériale. N'eût été la garnison britannique stationnée à Halifax, la Nouvelle-Écosse aurait très bien pu suivre les 13 colonies américaines dans leur guerre d'indépendance contre l'Angleterre. Ce qui restait de l'Amérique du Nord britannique après 1783 consistait presque entièrement en terres déjà colonisées par les Français.

Une foule d'habitants de 13 colonies étaient réfractaires à l'indépendance. Plus de 40 000 d'entre eux s'enfuirent vers le nord. Le

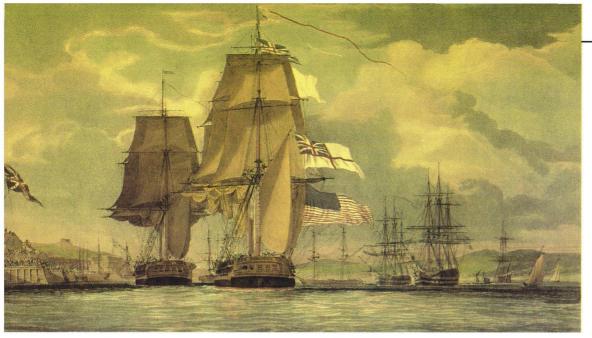
Canada comme la Nouvelle-Écosse accueillirent cette masse de nouveaux arrivants, qui pensaient que l'Angleterre leur devait beaucoup et qui souhaitaient avidement se rattraper de leurs pertes. Ces réfugiés, qu'on appela les Loyalistes, contribuèrent à la création de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

En 1812, les Américains attaquèrent les colonies restées britanniques, mais sans succès. Maints Loyalistes y virent un désir de vengeance. Ils s'inquiétaient sans cesse des intentions que pouvaient poursuivre leurs anciens compatriotes à travers leurs ambitions territoriales. Lors de la guerre de Sécession, au début des années 1860, le Nord avait très mal pris la bienveillance des Britanniques envers le Sud, et on craignait qu'à la fin de la guerre, la puissante armée nordiste fasse une incursion vers le Canada. Les raids des Féniens cristallisèrent cette peur qui, jointe aux pressions anglaises pour que les colonies assument leur propre défense, incita ces dernières à se serrer les coudes.

Lors de la Conférence de Québec, où l'on étudia la forme du futur gouvernement, de nombreux délégués invoquèrent les malheurs du pays voisin, disant que les pouvoirs consentis aux États étaient l'une des causes de la guerre civile. Cette opinion s'imposa, de sorte que la Confédération n'accorda aux provinces que des pouvoirs limités.

Par ailleurs, la décision des États-Unis de mettre fin au Traité de réciprocité de 1854, porta un coup dur à l'économie des Maritimes et les incita à croire qu'il valait mieux faire affaire avec les colonies de l'intérieur qu'avec leurs partenaires traditionnels de la côte.

Somme toute, les Etats-Unis eurent une grande influence sur le sentiment d'identité, les idées, les sympathies et les craintes des colonies restées anglaises qui formèrent le Canada. Il serait difficile de



Durant la guerre de 1812, la Marine britannique montra encore sa nette supériorité. Un de ses hauts faits fut la prise de la frégate américaine Chesapeake par un navire plus petit, le HMS Shannon. Sur le tableau, le Chesapeake est ramené à Halifax comme trophée de guerre. (Musée maritime de l'Atlantique)



raconter l'histoire américaine sans mentionner Louisbourg, Halifax, et le Québec; il serait encore plus difficile, voire impossible, de raconter l'histoire du Canada sans parler à tout moment des colonies perdues.

"Le premier coup de canon tiré à Fort Sumter était un message pour nous."

Thomas D'Arcy McGee, à propos de la guerre de Sécession.

(La Library of Congress)

La Belle Province. Le Québec a une âme et une histoire bien particulière.

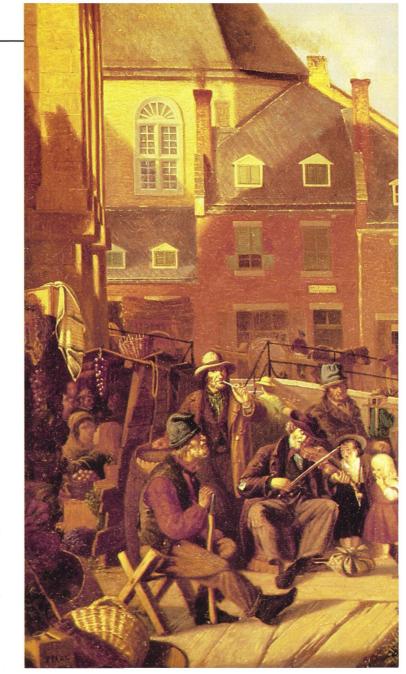
Le Québec d'avant 1867 était localisé dans la vallée du St-Laurent. Membre du Canada-Uni, il s'appelait le Canada-Est, nom qui avait remplacé celui de Bas-Canada. Avant la Conquête, il était le coeur de la Nouvelle-France, laquelle s'étendait de l'Atlantique jusqu'aux Rocheuses et au Golfe du Mexique.

La Nouvelle-France tomba au cours d'une guerre menée dans le monde entier pour la suprématie coloniale. La paix revenue, le Québec prospéra; mais la Conquête avait laissé une blessure profonde. Le Québec était déterminé à survivre au moins culturellement, et si possible politiquement.

L'Acte d'Union (1840) avait donné aux deux Canada une législature unique où chaque partenaire détenait un nombre égal de sièges. Lorsque le Canada-Ouest, moins peuplé au départ, dépassa en population le Canada-Est, il réclama la représentation proportionnelle. Cela aurait garanti la majorité aux anglophones. Mais le Canada-Est, à prédominance francophone, vit dans la "Rep by Pop" une menace à sa langue, ses lois et sa religion. C'est en partie cette impasse qui incita les Canadiens à se rendre à la Conférence de Charlottetown pour y chercher une solution neuve.

Devant la perspective d'un pays nouveau et plus grand, le Canada-Est accepta volontiers les compromis qui rendirent possible la Confédération. Le caractère conciliant et tolérant des Canadiens s'est manifesté dès les débuts, et s'est perpétué dans notre attitude envers les arrivants d'autres cultures. Ces qualités, c'est bien connu, sont des traits essentiels de notre personnalité.

Les villages du Canada bourdonnent d'activité; la prospérité du pays repose sur les produits abondants de ses fermes et de son industrie naissante. Derrière le marché Bonsecours, Montréal, 1866, William Raphael. (Galerie nationale du Canada)







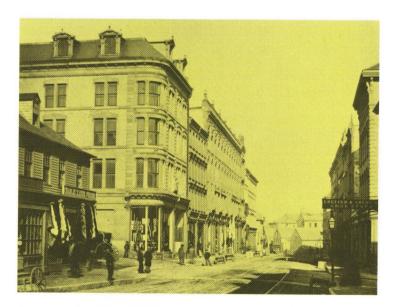
Fille de la mer. Foncièrement maritime, la Nouvelle-Écosse trouve difficile de se tourner vers l'intérieur du pays.

La Nouvelle-Écosse a englobé à certains moments l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et une partie du Maine. Même avant l'arrivée des Français, elle était visitée par des pêcheurs européens. Souvent, elle fut à la fois butin et champ de bataille, et montra une attitude ambivalente lors de la rébellion des colonies américaines. Essentiellement maritime, tournée vers l'extérieur, elle était citoyenne du monde.

Politiquement, la Nouvelle-Écosse était adulte et compétente. Le Canada était loin, et elle se sentait plus à l'aise avec les États-Unis, sauf à certains moments, car elle abritait une garnison et des navires britanniques et était en fait un chien de garde de l'empire.

Se joindre aux colonies de l'intérieur pouvait sembler un gage de sécurité, mais celles-ci ne risquaient-elles pas de mener la politique extérieure selon leurs intérêts? Pas étonnant que l'idée de fédération, avec ses avantages douteux et ses risques certains, ait été accueillie avec grand scepticisme.

Britannique et ouverte au monde comme elle était, la Nouvelle-Écosse ne savait trop où résidaient son devoir et son intérêt.



Le quartier des affaires d'Halifax, reconstruit après l'incendie désastreux de 1895. (Archives publiques de la Nouvelle-Écosse)

Grâce à son commerce étendu, la Nouvelle-Écosse était prospère et sûre d'elle. Le port de Halifax, vers 1820, John Poad Drake. (Galerie nationale du Canada) **Terre de refuge.** Fondé pour accueillir les Loyalistes, le Nouveau-Brunswick avait déjà reçu beaucoup d'Acadiens revenus d'exil.

Ancienne partie ouest de la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick a été créé pour donner un territoire distinct aux Loyalistes installés dans la vallée de la rivière St-Jean. Ces derniers commencèrent à construire le Nouveau-Brunswick avec le savoirfaire dont ils avaient déjà fait preuve dans leur pays d'origine.

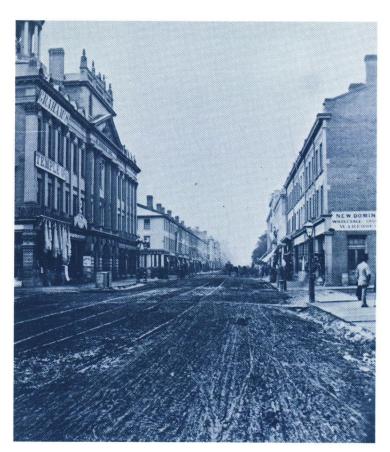
Les Loyalistes avaient été précédés au Nouveau-Brunswick par d'anciens exilés, les Acadiens, qui avaient été déportés de leurs riches terres au plus fort des hostilités anglo-françaises. Revenant plus tard dans leur patrie, ils l'avaient trouvée occupée par des colons de la Nouvelle-Angleterre. Ils continuèrent donc plus au nord, vers ce qui est devenu le Nouveau-Brunswick.

Tout comme la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick avait une économie tournée vers l'extérieur. Il vivait en grande partie de ses exportations, et voyait d'un mauvais oeil la possibilité de perdre ses droits de douanes. Selon lui, l'Intercolonial était un projet vital pour la Confédération. Ses habitants, comme ceux de la Nouvelle-Écosse, ne s'entendaient pas tous sur ce qu'étaient leur devoir et leur intérêt véritables.



Construit aux chantiers de Saint-Jean, le Dundonald est un bel exemple des nombreux navires lancés dans les Maritimes durant l'âge d'or de la voile. (Musée du Nouveau-Brunswick)

Des Américains très britanniques. Les Loyalistes réfugiés en Ontario s'unissent à de vieux ennemis et deviennent même très britanniques.



Après la Révolution américaine, les Loyalistes fuirent vers le nord et s'installèrent le long du St-Laurent, près des populations françaises, et jusque sur les bords du lac Ontario. Ils choisirent des terres fertiles et des emplacements stratégiques, surtout près des rivières Niagara et Ste-Claire. Aussi vaillants que leurs frères réfugiés au Nouveau-Brunswick, ils amenèrent une prospérité qui attira beaucoup d'immigrants.

Au gouvernement, pendant ce temps, le patronage et le cumul des charges par un groupe restreint, le "Family Compact", suscitaient du mécontentement, qui aboutit à la Rébellion de 1837. Un soulèvement semblable dans le Bas-Canada décida Londres à instituer une commission d'enquête présidée par Lord Durham. Les recommandations de ce dernier amenèrent l'union des deux Canada.

Après des années de frictions, le Canada-Ouest et le Canada-Est aboutirent à une impasse et en vinrent à souhaiter une réforme constitutionnelle. La Conférence de Charlottetown leur fournit le cadre nécessaire à une telle entreprise. La version définitive du projet confédératif doit beaucoup au labeur acharné et aux qualités de chef des hommes du Canada-Ouest, devenu aujourd'hui l'Ontario.

Au moment de la Confédération, le Canada-Uni était la colonie la plus grande et la plus peuplée, avec 2,5 millions d'habitants. Toronto, à l'instar de Montréal, devenait un centre économique de plus en plus important. King Street, 1868. (Archives photographiques Notman)

Même si l'économie canadienne vers 1867 était surtout agricole, l'Ontario commençait déjà alors à bénéficier de l'industrialisation. (Royal Ontario Museum)

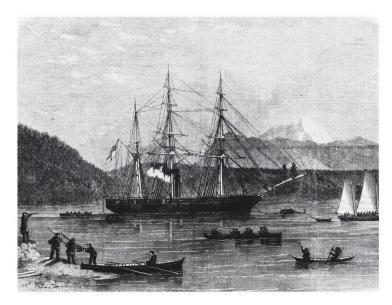


-Lecanada grandit

D'un océan à l'autre. La Colombie-Britannique veut son chemin de fer et l'obtient.

À l'autre bout du pays, les capitaines Cook et Vancouver ont été suivis par d'autres explorateurs, ainsi que par des pêcheurs, des bûcherons et des colons. Deux colonies britanniques surgirent sur les bords du Pacifique, entre les États-Unis (au sud) et la Russie (au nord). Le commerce et les migrations créèrent des liens avec les Américains; ceux-ci convoitaient la côte et, discrètement, s'étendaient vers le nord. Pour demeurer britannique, l'île de Vancouver et la Colombie-Britannique devaient agir. Elles commencèrent par s'unir, en 1866, puis entreprirent des négociations avec le nouveau Canada.

La Colombie-Britannique avait besoin du chemin de fer pour remédier à son isolement. Elle exigea que le Canada s'engage à commencer celui-ci au plus tard dans les deux ans et à le terminer avant 1880. Sa demande accordée, elle entra dans la Confédération le 20 juillet 1871. Le transcontinental était un défi colossal, dont on sous-estima un peu la difficulté. Il est à lui seul une véritable épopée, qu'il faut connaître pour comprendre le tempérament canadien.



La présence de la Marine britannique sur la côte ouest aida à freiner l'expansionnisme américain. (Archives publiques Canada)

Un choix nécessaire. Écrasée par sa dette ferroviaire à cause de sa faible population, l'Île-du-Prince-Édouard accepte de négocier.

Les chemins de fer étaient une nécessité politique du temps, mais leur construction coûta très cher et apporta d'autres problèmes. Le "Canadian Southern" à Niagara. (Galerie nationale du Canada)

Demeurée à l'écart de la Confédération, l'Île-du-Prince-Édouard voulut construire son propre chemin de fer, et s'enfonça ainsi dans les dettes. Le Canada lui fit d'autres propositions en 1869, qu'elle refusa parce qu'elles ne réglaient pas le problème de la propriété des terres. En 1872, pressée par ses dettes et tentée par des offres plus alléchantes, l'île consentit à négocier. Elle entra dans la Confédération le 1^{er} juillet 1873.





Un "train" d'union. . . Le chemin de fer unit le Canada, un défit à la géographie.

Les découvertes et la colonisation, tant anglaises que françaises, se sont faites à partir de l'eau, cela va de soi. L'exploration, le commerce, le peuplement et le développement se sont faits en empruntant d'abord la mer, puis les lacs et les rivières.

Mais vers 1860, un phénomène vint tout chambarder. Le chemin de fer s'imposa, d'abord en Grande-Bretagne, puis partout ailleurs. Grâce à lui, des routes commerciales, des ressources, des agglomérations et des centres industriels furent créés, développant les régions privées de voies navigables.

La tendance était déjà nette aux États-Unis. Les Pères de la Confédération, en pensant à l'Ouest, songèrent naturellement à un chemin de fer. Une ligne reliait déjà Sarnia à Rivière-du-Loup, avec un embranchement vers Portland (Maine). Pour attirer les Maritimes, le lien ferroviaire devait inévitablement faire partie de l'entente. On s'était penché sur l'Intercolonial proposé, mais les Britanniques n'en voulaient pas, ou du moins le remettaient à plus tard. Son tracé et ses garanties de réalisation étaient donc des questions cruciales.

Le chemin de fer était également vital pour l'Ouest. Pour coloniser les immenses étendues cédées par la Cie de la Baie d'Hudson, on créa un lien ferroviaire avec l'Est. Quant au CP, il fut achevé en 1885. Ainsi était réalisée la condition que la Colombie-Britannique avait posée pour son entrée dans la Confédération.

Affiche annonçant le premier service transcontinental. (Archives de la compagnie, Canadien Pacifique)

Donald Smith enfonce le dernier crampon du Canadien Pacifique à Craigellachie (Colombie-Britannique), le 7 novembre 1885. (Archives de la compagnie, Canadien Pacifique)



Des racines vivaces. Un pays immense et varié se dessine.

Les premiers immigrants, bien sûr, furent des Français et des citoyens des îles britanniques. Puis vinrent les Loyalistes, la plupart anglophones. Même avant 1867, le pays reçut des colons venus d'Irlande, d'Écosse et du continent européen. Après l'ouverture du CP, ce fut la ruée. Les Prairies reçurent des arrivants d'à peu près tous les pays d'Europe, et des groupes entiers d'Allemands, d'Ukrainiens, de Russes et d'Islandais. Pour construire la voie ferrée, on engagea un grand nombre de Chinois, qui adoptèrent bientôt notre pays. Des Japonais firent de même, contribuant à coloniser la Colombie-Britannique.

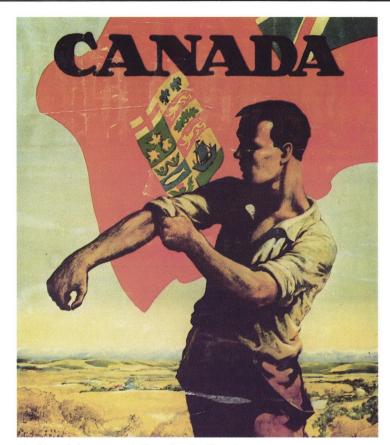
Beaucoup de nouveaux arrivants dans l'Ouest venaient de l'est du pays, surtout des Maritimes et de l'Ontario, un peu moins du Québec. Parmi ceux qui s'installèrent dans les Prairies, beaucoup n'étaient venus que pour aider aux récoltes.

Le pays connut aussi des saignées. Des milliers de Canadiens français allèrent tenter leur chance en Nouvelle-Angleterre. Ils furent imités par de nombreux "Maritimers", dont une grande partie descendaient des Planteurs et des Loyalistes.

Les autochtones n'ont pas été aussi mobiles. Toutefois, ils se mêlèrent beaucoup aux Blancs, ce qui créa parfois des groupes nouveaux comme les Métis.

Les migrations se sont poursuivies sans interruption, au gré des forces qui ont modelé notre histoire, que ce soit les guerres mondiales ou les disparités économiques.

En somme, le Canada est un pays de colonisateurs qui, souvent, repartent vers de nouvelles terres. Il existe des mélanges, mais la plupart des Canadiens sont fiers de leurs origines.



(Archives de la compagnie Canadien Pacifique)

(Archives publiques Canada)



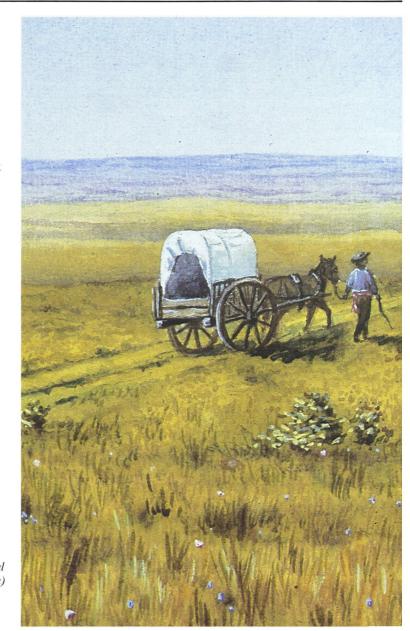


"Mes Prairies, mes amours". . . Les plaines changent de mains et donnent naissance à trois nouvelles provinces.

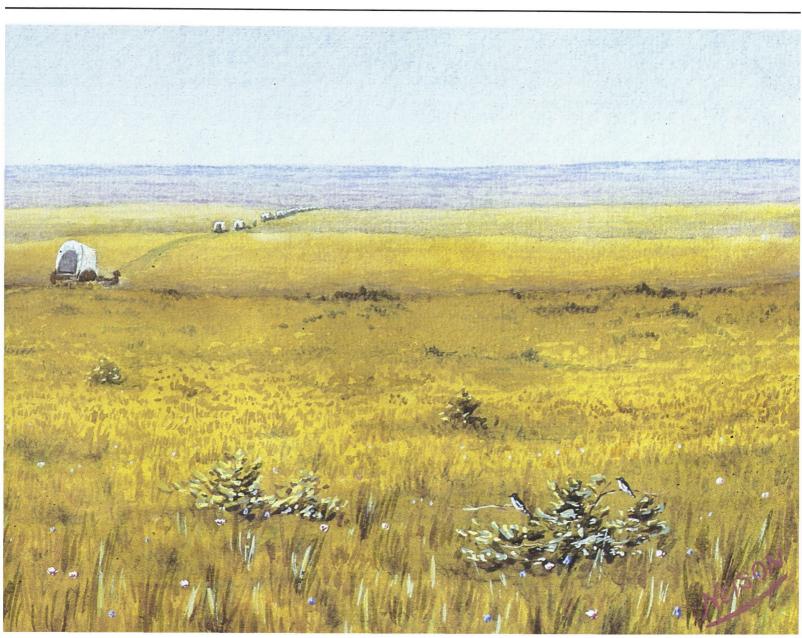
Le territoire compris entre les Grands Lacs et les Rocheuses était renommé pour sa richesse. Commerçants, trappeurs et prospecteurs connaissaient bien ses prairies, ses cours d'eau, ses douces collines, sa faune et sa flore. Une terre aussi prometteuse ne pouvait pas appartenir indéfiniment à une compagnie de traite de fourrures. Dès 1867, la Cie de la Baie d'Hudson commença à négocier avec Ottawa la cession de ses droits.

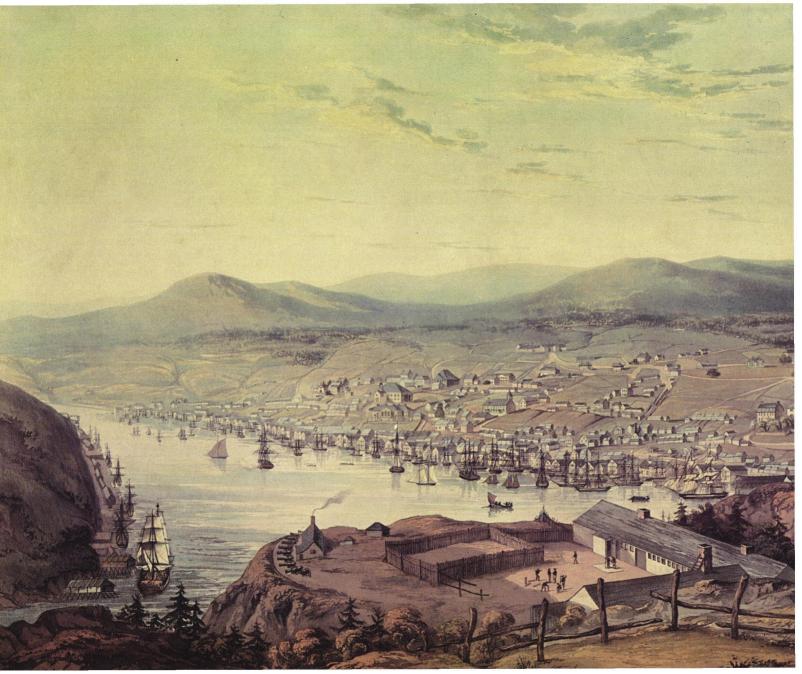
La colonie la plus peuplée était établie au bord de la Rivière Rouge, près du lac Winnipeg. N'ayant aucun statut constitutionnel, elle ne pouvait entrer dans une fédération de colonies. Des divergences politiques surgirent bientôt entre les Métis et les colons venus du Canada-Ouest, ce qui hâta l'adhésion du Manitoba à la Confédération (1870).

La construction du Canadien Pacifique accéléra la colonisation. Les Territoires de l'Assiniboine, de la Saskatchewan et de l'Alberta furent créés en 1882 puis devinrent, en 1905, les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta.



Les vastes Prairies avaient beaucoup à offrir aux pionniers audacieux. (Royal Ontario Museum)





La colonie aînée devient la province cadette. Comme jadis l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve a besoin d'un coup de pouce.

Terre-Neuve, l'aînée des colonies britanniques en Amérique du Nord, n'a jamais été beaucoup mêlée aux affaires du continent. Contrairement à la Nouvelle-Écosse, elle avait peu de liens avec les colonies de la Nouvelle-Angleterre. Lors de la rupture avec celles-ci, les Loyalistes qui débarquèrent à Terre-Neuve n'étaient pas assez nombreux pour déranger l'ordre établi. L'île avait une vocation maritime, plus encore que la N.-É.. Londres y découragea longtemps la colonisation, considérant cette terre comme une base de pêche bâtie sur le roc.

Les Pères de la Confédération avaient peu de choses à offrir à Terre-Neuve. Ils ne pouvaient lui proposer ni un lien ferroviaire, ni de construire un chemin de fer à l'intérieur de l'île, car sa population était dissiminée sur les côtes. Par ailleurs, la peur des Féniens ne touchait guère ces ports éloignés. Ainsi, lorsque les délégués terre-neuviens revinrent de Québec, ni l'homme riche de St-Jean ni le pêcheur pauvre et fier du littoral ne virent d'intérêt à relâcher les liens avec la mère-patrie. Terre-Neuve décida d'attendre.

Quatre-vingt ans plus tard, après avoir connu le statut de Dominion et la tutelle britannique, Terre-Neuve pesa le pour et le contre et se joignit au Canada, redevenant l'une des provinces de l'Atlantique, sans toutefois perdre vraiment sa culture distinctive.



Tirant son gagne-pain de la mer, Terre-Neuve avait peu d'intérêts en commun avec les autres colonies. (Archives publiques Canada)

Demain. L'édifice national n'est pas achevé, et il reste beaucoup à faire. Mais l'avenir semble prometteur.

La Confédération se résume à l'union de quelques provinces, suivies plus tard de quelques autres, ainsi qu'à la création ou à l'expansion de certaines autres.

Le processus continue aujourd'hui, à travers les mouvances de la population, des cultures, des ressources, de l'industrie et du commerce. Le Canada, pays de conciliation et de compromis, devrait pouvoir faire les retouches nécessaires à sa survie. Toute analyse sérieuse de l'histoire de la Confédération montre que l'optimisme des uns et le scepticisme des autres en 1867 avaient tous deux leur raison d'être.



La reine Elisabeth II, accompagnée par le Premier ministre Pierre-Elliott Trudeau, signe la Proclamation royale sanctionnant la nouvelle Constitution du Canada. Colline parlementaire, avril 1982. (Archives publiques Canada, photo Robert Cooper, 539, image 19A)

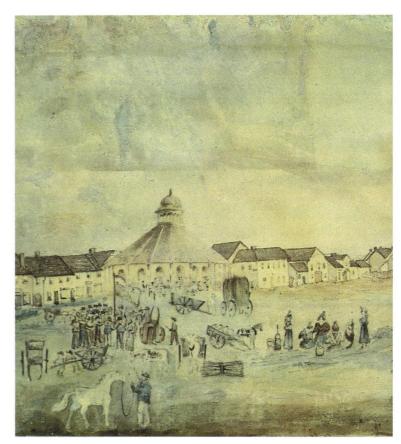
PARTIE II Province House

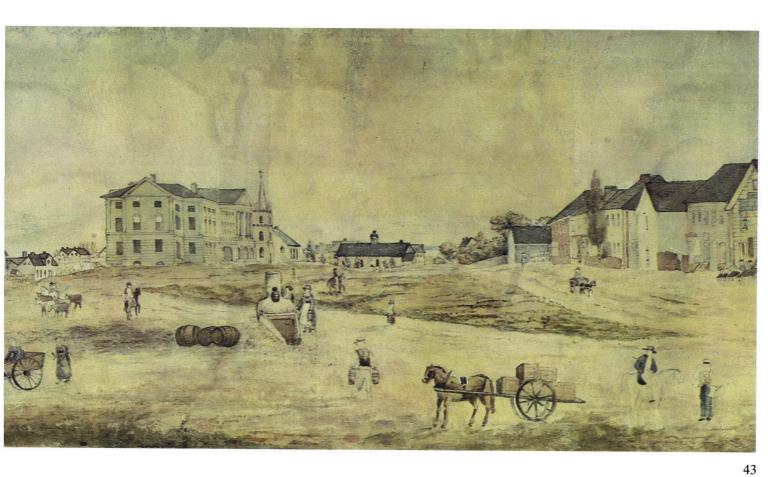
Province House. Le "berceau de la Confédération"

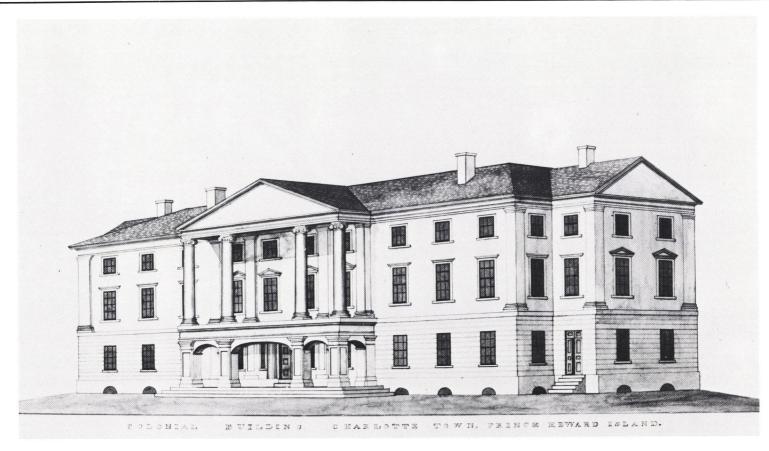
Reconnu et honoré comme le "berceau de la Confédération", le Province House est un bâtiment majestueux et bien fait qui convenait à merveille aux activités qui marquèrent l'avènement du Canada.

"L'édifice fait honneur à l'île et semble commander un sentiment de fierté et de satisfaction à tous ceux qui le visitent." C'est en ces termes qu'un journal de Charlottetown commentait l'ouverture officielle, en 1847, du Colonial Building (premier nom de l'édifice) et exprimait le contentement général. Les insulaires étaient fiers à juste titre de cet immeuble public imposant, qui se comparait avantageusement à ceux des autres capitales coloniales. Le statut de l'île était dignement représenté par cet élégant bâtiment qui devint vite le centre des affaires publiques de l'île, et le demeure encore aujourd'hui.

Queen Square, dominé par le Province House, était le centre nerveux de Charlottetown. Charlottetown from Hughes' Corner, George Hubbard. (Collection de la "Prince Edward Island Museum and Heritage Foundation")



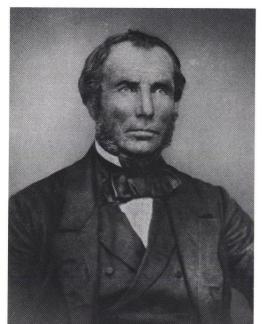




Dessin du "Province House", probablement par l'architecte Isaac Smith. (Archives publiques Canada)

Avant 1847. Les mains liées. . .

La colonie de l'Î.-P.-É. avait son propre gouvernement depuis 1769, mais ne pouvait percevoir d'impôt foncier, ce qui l'empêchait de construire des édifices publics. Les titres de ses terres se trouvaient presque tous en Grande-Bretagne où, en 1767, ils avaient été cédés par loterie à une centaine de personnages importants. Ces propriétaires absentéistes s'étaient engagés à faire venir des colons dans l'île et à payer des redevances, mais très peu le firent. En 1832, la colonie put enfin prélever une taxe pour fins d'améliorations locales;



deux ans plus tard, elle construisait une résidence pour le lieutenant-gouverneur.

La législature et la cour suprême, cependant, n'avaient toujours pas de siège officiel. Elles devaient se réunir chez des particuliers ou même dans des taverses. Comme le disait un portier, cela faisait "un drôle de Parlement. . ." En 1837, le lieutenant-gouverneur exprima franchement devant la législature son inquiétude de voir que la colonie n'avait pas de lieu sûr pour garder ses archives publiques. Personne ne put le contredire. Avec enthousiasme, on vota un crédit de 5 000 livres pour construire un édifice approprié, qui logerait en même temps les deux corps législatifs et les ministères coloniaux.

Londres fut lente à approuver le projet. Finalement, en 1839, on ouvrit un concours public de dessin architectural. On demanda de prévoir aussi des locaux pour la cour suprême, ce qui prolongea le concours jusqu'en 1842. La législature décida à ce moment d'accorder un montant supplémentaire de 5 000 livres.

Le concours fut finalement remporté par le principal architecteconstructeur de l'île, Isaac Smith, le bâtisseur d'à peu près tous les édifices publics existants de la colonie. Sans aucun diplôme en architecture, mais devenu par lui-même charpentier, constructeur émérite et excellent architecte, Smith a réalisé des travaux honorables qui ont bien résisté à l'épreuve du temps.

Isaac Smith, architecte et constructeur du "Province House". (Mme Marianne Morrow)

Construit par les insulaires. Les constructeurs de l'île montrent leur savoir-faire.



Lustre à gaz dans une salle restaurée. (Parcs Canada)

Les plans d'Isaac Smith prévoyaient un bâtiment de trois étages en pierre, de proportions et de style classiques, et doté d'un portique central aux colonnes imposantes. Cela répondait au goût du siècle pour l'architecture gréco-romaine, qu'on trouvait particulièrement convenable à une législature.

Les seuls matériaux pris hors de l'île furent les pierres, achetées en Nouvelle-Écosse; les soumissions ne furent adjugées qu'à des insulaires, et ce pour tous les travaux : excavation, charpentage, menuiserie, pose des vitres et des ardoises, plâtrage, travaux de tôlerie, application de la peinture, pose de la pierre et de la brique. L'île pouvait se réjouir de ce que le "Colonial Building" était vraiment une réalisation locale.

Malheureusement, comme les devis dépassaient de 3 000 livres les crédits accordés, on simplifia les plans en éliminant plusieurs caractéristiques. On posa la pierre angulaire en mai 1843, en soulignant le fait entre autres par un défilé, de la musique et un discours du lieutenant-gouverneur.

L'édifice fut bientôt rendu à mi-hauteur. Voyant l'allure que prenait le bâtiment, le public exigea qu'on ramène les caractéristiques sacrifiées pour des raisons d'économie. Les travaux durèrent encore trois ans, et l'ameublement fut lui aussi réalisé par des artisans locaux.

La première session de la législature provinciale à se tenir dans le bâtiment neuf marqua son ouverture officielle. La modeste communauté de l'île avait conçu, construit et meublé un immeuble public imposant qui n'avait rien à envier à ceux des autres colonies. Le "Colonial Building" était l'épitomé, le condensé du savoir-faire des insulaires au milieu du XIX° siècle, une période de prospérité et d'optimisme sans précédent.

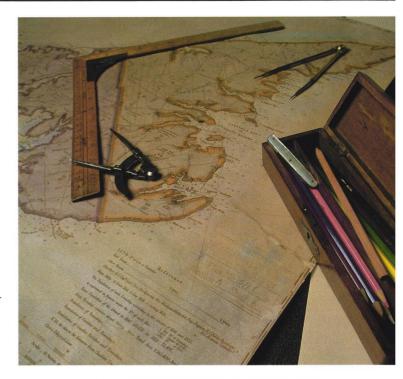
La bibliothèque-salle de conférences, après la restauration. (Parcs Canada — J. Steeves)



Le "Colonial Building". Tous les pouvoirs publics sous un même toit.

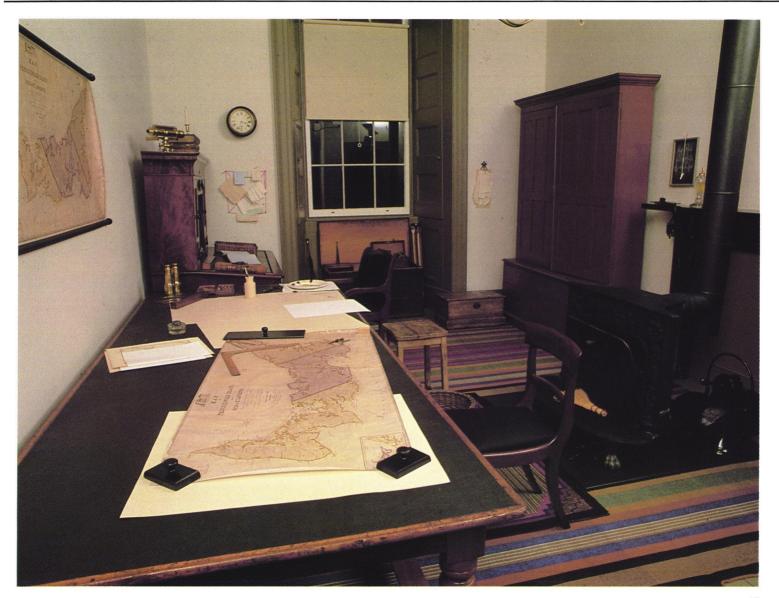
Le nouvel édifice devint le centre des affaires publiques de l'île. Il logeait tous les services gouvernementaux et judiciaires. L'assemblée et le conseil législatif y avaient chacun une salle spacieuse au premier étage, tandis qu'au rez-de-chaussée la cour suprême siégeait dans une vaste pièce occupant l'aile est de l'immeuble. Le long du corridor du rez-de-chaussée se trouvaient les bureaux de l'administration civile, responsables de tous les aspects du gouvernement colonial.

Les principales fonctions étaient celles de secrétaire colonial, greffier, commissaire des terres publiques, trésorier de la colonie et procureur général. Ce dernier titre revenait habituellement au premier ministre quand ce dernier avait une formation en droit; sinon, on l'accordait au secrétaire de la colonie. Le fonctionnaire le plus occupé était sans doute le commissaire des terres, qui rachetait les terres des propriétaires absentéistes, les faisait arpenter et les revendait par lots aux insulaires.





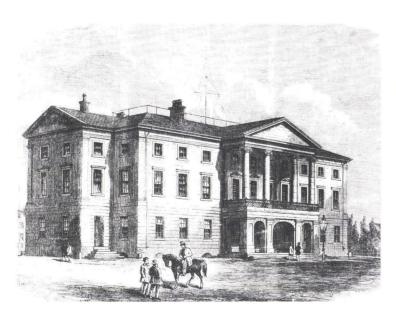
Des instruments d'arpentage contribuent à recréer l'ambiance d'époque dans le bureau du commissaire des terres de la Couronne. (Parcs Canada — J. Steeves)





Le centre nerveux de l'île. Lieu de tous les événements. . .

Le roi George VI et la reine Elisabeth sur le balcon du "Province House", juin 1939. (Archives publiques Canada)



Le rôle central de l'édifice parlementaire ressortait d'autant plus que l'île n'avait pas d'institutions municipales. Charlottetown ellemême n'est devenue ville qu'en 1855; les municipalités n'assumaient aucun pouvoir législatif, contrairement à celles des autres provinces. Les questions locales étaient donc souvent traitées par le gouvernement de l'île. De même, vu l'absence de cours de comté (avant 1873), c'est la cour suprême qui voyait à toute l'administration de la justice au-dessus du niveau de magistrat local. Accessibles à tous, Charlottetown et son "Province House" étaient le foyer naturel des affaires publiques de l'île.

Cela fut longtemps vrai aussi pour la vie sociale. Avant l'apparition, quelques années plus tard, de grands hôtels dotés des installations de restauration nécessaires, l'édifice fut le théâtre de nombreuses réceptions officielles réunissant des visiteurs de marque. Ses vastes pièces servirent tour à tour de salon et de salle de réception, de salle de banquet et de salle de bal.

Ces grandes occasions étaient marquées par un décor somptueux, des banquets prestigieux accompagnés de toasts et de discours officiels, puis de danses qui duraient jusqu'à l'aube. Pour les insulaires, de telles festivités étaient une confirmation de leur valeur; l'édifice parlementaire incarnait à merveille leur fierté. Quand Charlottetown fut choisie pour recevoir la conférence de 1864 sur l'union des Maritimes, ce fut pour le Province House un genre de répétition générale.

Le "Province House" à l'époque de la Conférence. Illustrated London News, 12 novembre 1864. (Archives publiques Canada)

Queen Square. Une place qui s'est embellie.



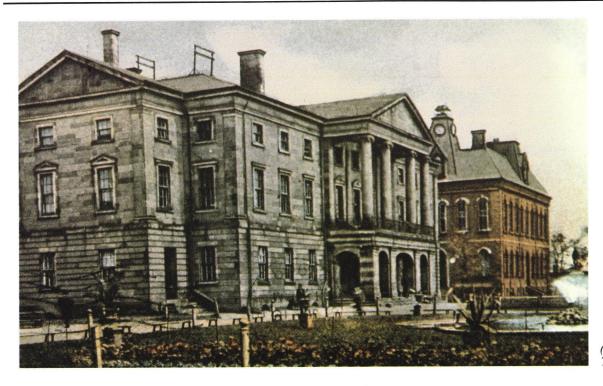
Pendant près de 40 ans, le Province House se dressa tout seul sur Queen Square, entouré d'un marécage de boue rouge au printemps et d'une plaine sablonneuse en été. Pas d'arbres, d'arbustes ni de clôture pour agrémenter le décor. Ce qui fit dire à un railleur, que comme le Province House était le seul édifice de pierre important de Charlottetown, il ne fallait en cacher aucune partie au visiteur par un aménagement paysager . . . On tenta quelques améliorations mineures vers le milieu des années 1860, en disposant de jeunes arbres le long du côté nord de la place, mais les vaches brouteuses du marché public, situé tout près, eurent vite raison de cette initiative d'embellissement.

Pour désencombrer les bureaux du Province House, on construisit à l'extrémité ouest de Queen Square un nouveau bâtiment pour le tribunal et le bureau de poste. Ce bâtiment fut vendu au Canada en 1873 au moment de l'entrée de l'Î.-P.-É. dans la Confédération. La province construisit ensuite un autre palais de justice à l'extrémité est de la place.

Une fois la place terminée, l'aménagement paysager devint une question d'intérêt public. On créa la "Charlottetown Arbor Society" pour promouvoir l'embellissement de la ville, d'Hillsborough Square, de King Square, de Rochfort Square et du haut de Great George Street en particulier, de même que de Queen Square.

Un fonctionnaire provincial et grand amateur de jardinage, Arthur Newbery, joua un rôle déterminant dans la transformation de Queen Square. Il quadrilla la place, après quoi, à l'occasion du premier "Arbor Day", en 1884, on planta 135 arbres de onze essences

Arthur Newbery. (Judge Alley, collection Henry Smith, Archives publiques de l'Île-du-Prince-Édouard)



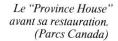
(Fine Art Collection, Metropolitan Toronto Library Board)

différentes. On ajouta d'autres modifications par la suite, inspirées des fameux jardins publics d'Halifax, et on engagea un jardinier professionnel. À la fin de l'été, les parterres de Queen Square étaient chargés de fleurs multicolores.

Vers la fin du XIX^e siècle, la place était devenue une grande attraction touristique, avec ses bancs publics, son kiosque à musique, sa vaste fontaine et ses quatre petits canons provenant de la forteresse de Louisbourg. Des sentiers tracés en diagonale reliaient les trois édifices, mettant en valeur le Province House, placé au centre.

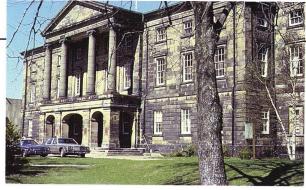
L'édifice et ses jardins semblaient maintenant dignes de grands événements, plus encore qu'à l'époque de la conférence.

Le Centenaire. Un temps de souvenance.



À la veille du Centenaire, de nombreux évènements se préparaient. Le pays redécouvrait ses débuts, et en particulier les réunions de Charlottetown et de Québec tenues en 1864. Pour honorer la mémoire des Pères de la Confédération, on érigea à l'extrémité ouest de Queen Square un complexe des arts. Ce bâtiment massif, entouré de pelouse et de terrasses en béton, changea radicalement l'allure de toute la place.

Mais on s'aperçut que le véritable édifice commémoratif, était le Province House lui-même, et qu'il méritait qu'on le restaure. C'est pourquoi, en 1974, le fédéral et la province conclurent une entente confiant à Parcs Canada la tâche de restaurer l'édifice et de redonner à certaines pièces leur aspect de 1864.



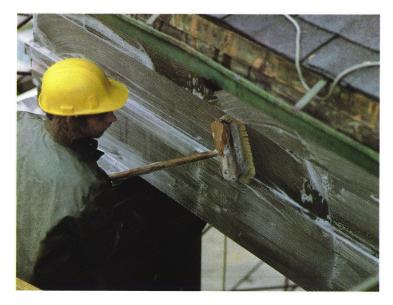


Une reconstitution de la Conférence de Charlottetown, jouée par des acteurs professionnels, a eu lieu en 1964 dans la Salle de la Confédération. Sur la photo, "George-Etienne Cartier" s'adresse aux délégués. (Archives publiques Canada)

La restauration. L'édifice était et demeure de grande qualité.

La salle de la Confédération (salle du conseil législatif), la bibliothèque-salle de conférences et quelques bureaux de l'administration coloniale furent remis à leur état original.

Il n'a pas toujours été facile de déterminer ce qu'était le bâtiment à l'origine. Les multiples transformations effectuées ont grandement brouillé ou altéré sa structure et son apparence. Heureusement, la recherche historique et architecturale a fourni beaucoup d'informations, et l'examen approfondi du bâtiment a confirmé certains changements et en a révélé d'autres. Par exemple, les planches





Le labeur minutieux d'artisans locaux et de spécialistes en restauration a permis de redonner à l'édifice son aspect du XIX^e siècle. (Parcs Canada)

du parquet original, cachées par un revêtement plus récent, indiquent qu'il y avait une balustrade incurvée à chaque extrémité de la salle de conférences, ainsi qu'un dais semi-circulaire contre le mur ouest. Ces éléments n'étaient pas visibles sur les photos de l'époque, bien que le dais fût mentionné dans les registres de construction.

La maçonnerie de grès fut réparée et nettoyée, et certains blocs furent remplacés. Les bardeaux goudronnés de la toiture furent remplacés par des ardoises et du cuivre. Les cheminées et les lucarnes furent refaites.

L'intérieur avait été souvent repeint et replâtré. Grâce à des recherches soignées, on a pu reproduire avec précision le type et le style de ces finis. Dans certaines parties, comme la salle de la Confédération, la restauration a été très formelle, raffinée et même compliquée; dans d'autres, le respect de l'ouvrage original comporta des travaux plus simples.

Un souci du détail aussi poussé marqua le remeublement des pièces restaurées. On analysa des documents de 1840 pour connaître le type et le modèle des meubles utilisés. Les spécialistes chargés du mobilier firent l'acquisition de toute une panoplie d'antiquités, allant des bureaux en acajou aux encriers, aux buvards et aux plumes. Certains articles durent être reproduits de toutes pièces.

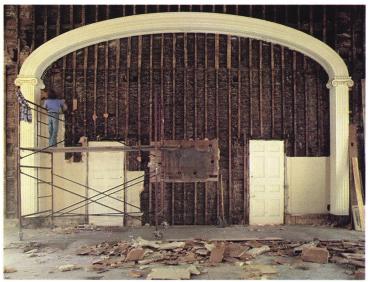
Le Province House, aujourd'hui restauré et remeublé, est un lieu historique national qui fait vraiment revivre au visiteur l'esprit de 1864.











(Parcs Canada)

La vie continue. Un monument, oui; un musée, non!

Dans les vieux pays, le touriste est frappé par l'ambiance régnant dans les édifices publics qui ont servi depuis des siècles. Par eux l'histoire semble revivre. On retrouve cette capacité d'évocation dans le Province House, dont la salle des délibérations, inaugurée en 1847, sert encore aujourd'hui aux séances de l'assemblée provinciale. Tout à côté, se trouve l'historique salle du conseil, où les Pères de la Confédération accomplirent une oeuvre plus grande qu'ils ne le croyaient ou l'espéraient à l'époque.

Vraiment, dans cet édifice unique, le passé et le présent se retrouvent côte à côte.

"Jamais réunion aussi importante que la nôtre n'a été tenue dans toute l'histoire de l'Amérique britannique; on peut même dire que c'est ici, dans la petite Île-du-Prince-Édouard, que s'est formée l'union qui a donné, grâce à Dieu, l'une des plus grandes nations de la terre."

C'est par ces mots prophétiques que Thomas Heath Haviland, de l'Île-du-Prince-Édouard, avait conclu son discours lors du banquet offert aux délégués de la Conférence de Charlottetown. Trois ans plus tard, soit le 1er juillet 1867, naissait le Dominion du Canada.



Les Pères de la Confédération

Canada-Uni

George Brown (Charlottetown, Québec)

Alexander Campbell (Charlottetown, Québec)

George-Etienne Cartier (Charlottetown, Québec, Londres)

Jean-Charles Chapais (Québec)

James Cockburn (Québec)

Alexander T. Galt (Charlottetown, Québec, Londres)

William Pierce Howland (Londres)

Hector-Louis Langevin (Charlottetown, Québec, Londres)

John A. Macdonald (Charlottetown, Québec, Londres)

William McDougall (Charlottetown, Québec, Londres)

Thomas D'Arcy McGee (Charlottetown, Québec)

Oliver Mowat (Québec)

Sir Étienne-Pascal Taché (Québec)

Nouveau-Brunswick

Edward B. Chandler (Charlottetown, Québec)

Charles Fisher (Québec, Londres)

John Hamilton Gray (Charlottetown, Québec)

John M. Johnson (Charlottetown, Québec, Londres)

Peter Mitchell (Québec, London)

William H. Steeves (Charlottetown, Québec)

Samuel L. Tilley (Charlottetown, Québec, Londres)

Robert D. Wilmot (Londres)

Terre-Neuve

Frederick B. T. Carter (Québec)

Ambrose Shea (Québec)

Nouvelle-Écosse

Adams G. Archibald (Charlottetown, Québec, Londres)

Robert B. Dickey (Charlottetown, Québec)

William A. Henry (Charlottetown, Québec, Londres)

Jonathan McCully (Charlottetown, Québec, Londres)

John W. Ritchie (Londres)

Charles Tupper (Charlottetown, Québec, Londres)

Île-du-Prince-Édouard

George Coles (Charlottetown, Québec)

John Hamilton Gray (Charlottetown, Québec)

Thomas H. Haviland (Québec)

Andrew A. Macdonald (Charlottetown, Québec)

Edward Palmer (Charlottetown, Québec)

William H. Pope (Charlottetown, Québec)

Edward Whelan (Québec)